



Communiqué

Numéro – 5 – Janvier 2021

Nous vous offrons nos meilleurs vœux en cette nouvelle année.

Nous vous remercions de votre collaboration!

Le travail d'équipe conduit à la réussite des élèves.

1. Activités à venir :

6, 7 et 8 janvier

Activités pédagogiques à réaliser à la maison (voir communiqué spécial)

13 janvier

Journée pédagogique ajoutée. Le service de garde sera ouvert dès 7 h pour les élèves inscrits.

21 janvier

Accès aux bulletins – Préscolaire à 5^e année

25 janvier

Journée pédagogique fixe. Le service de garde sera ouvert dès 7 h pour les élèves inscrits.

28 janvier

Accès aux bulletins – 6^e année

2. COVID-19 / Ventilation dans les écoles

Pour votre information, vous trouverez plus bas un excellent texte au sujet de l'importance de la ventilation à l'école, à la maison et dans le transport en commun pour contrer la transmission de la COVID-19 :

<https://ici.radio-canada.ca/info/2020/12/ventilation-mecanique-aerosols-covid-19-ecoles-bureaux-transmission/>

3. Journées pédagogiques du 13 et du 25 janvier 2021

Lors de cette journée, comme à l'habitude, le service de garde sera ouvert dès 7 h pour les élèves inscrits.

4. Dictée P.G.L.

La 30^e édition de *La Dictée P.G.L.* sera officiellement lancée dans notre école au cours du mois de janvier. Vous recevrez toute l'information s'y rattachant dans un communiqué spécial au mois de janvier.

5. Identification des vêtements (rappel)

Nous vous demandons de bien identifier **tous les vêtements** de votre enfant. C'est tellement plus facile pour nous de retrouver le propriétaire d'un vêtement égaré dans l'école. Merci de votre collaboration.

6. Inscription des élèves pour l'année scolaire 2021-2022, incluant l'inscription au service de garde :

- La période d'inscription pour *les élèves qui fréquentent déjà les écoles* du Centre de services scolaire se déroulera **8 au 12 février** prochain. Vous recevrez des informations supplémentaires prochainement.

7. Organisme externe

Vous pouvez consulter ce site pour recueillir différentes informations pouvant aider votre enfant www.ger-ergo.com/developpement-de-lenfant et vous inscrire à leur infolettre.

SÉCURITÉ - RAPPEL – SÉCURITÉ - RAPPEL

8. Sécurité des élèves

Nous sollicitons votre bonne collaboration afin d'assurer le maximum de sécurité à nos élèves. Nous en faisons notre priorité et comptons sur la vigilance de tous lors des allées et venues aux abords de l'école.

À cet effet, nous tenons à vous rappeler les règles suivantes :

Piétons :

Il y a une traverse pour piétons au coin de la rue Marie-Lucie. Nous insistons fortement pour que tous les élèves qui voyagent à pied et qui traversent la rue du Curé-Lacroix empruntent cette traverse. Cette consigne s'applique aussi pour les élèves qui quittent en voiture avec leurs parents.

Pour la sécurité de votre enfant, rappelez-lui de traverser à la traverse piétonnière.

Automobiles :

Pour le service de garde, certains conducteurs stationnent leur véhicule dans le sens contraire de la circulation, devant l'école; cela crée des situations où la sécurité des élèves et des autres automobilistes est compromise. Nous vous suggérons d'utiliser les rues avoisinantes. **Les enfants sont petits, il faut donc penser pour eux!**

Modification à l'horaire de votre enfant en cours de journée

Afin de nous assurer que chaque élève soit en sécurité et de permettre aux intervenants scolaires d'organiser convenablement le départ des enfants qui leur sont confiés, nous vous demandons d'informer à l'avance l'intervenant de votre enfant du lieu où il doit se rendre pour le retour à la maison le midi et le soir (ex. : votre enfant doit prendre l'autobus à 15 h 15, vous venez chercher votre enfant pour dîner, votre enfant a un rendez-vous médical et que vous venez le chercher durant la journée, etc.) (Référence – Point 11, page 19 des [Règles de vie](#) : « Prévoir faire tous vos messages à votre enfant avant le départ du matin afin d'éviter tout dérangement sur les heures d'enseignement. »)

Vous êtes dans l'obligation d'aviser l'école et le service de garde **avant 10 h le matin** et ce, par l'un de ces trois moyens :

- Mot dans l'agenda
- Courriel
- Message téléphonique

Autrement, nous ne pourrions répondre à votre demande.

Nous sommes dans l'impossibilité d'assurer le suivi des appels logés en fin d'avant-midi et/ou d'après-midi pour demander à votre enfant de prendre ou non l'autobus. Il est de votre responsabilité d'aviser l'école et le service de garde avant 10 h.

Merci de votre compréhension et de votre collaboration. Et surtout, soyons prudents!

Accueil du matin : 8 h 00

Entrée dans l'école : 8 h 05

Horaire des classes au primaire : 8 h 10 à 11 h 30

Horaire des élèves du préscolaire : 8 h 10 à 10 h 32

Accueil de l'après-midi : 12 h 45

Entrée dans l'école : 12 h 50

Horaire des élèves du préscolaire et du primaire : 12 h 55 à 15 h 15



9. Sécurité dans l'autobus

Nous vous demandons de revoir avec vos enfants les règles de conduite en transport scolaire que vous trouvez en cliquant sur ce lien.

<https://www.cscapitale.qc.ca/wp-content/uploads/2017/06/depliant-sur-les-regles-de-conduite-en-transport-scolaire.pdf>

La directrice adjointe,



Vickie Thibault

La directrice,



France D'Amours